

Le 14 avril 2022 à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 8 avril 2022, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

**Présents :**

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Frédéric DELALANDE - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Alain MICHEL - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

**Absent :**

Jean-Paul DE SOUSA

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 15
- présents : 14
- absents : 1
- procurations : 0

**Date d'affichage :** 29/04/2022

**Secrétaire de séance désignée par le conseil :** Chantal CHATAGNIER

**Approbation du compte-rendu du 23 mars 2022**

Le compte-rendu du 23 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

**Urbanisme :**

**Déclarations préalables :**

- Creux Gonin Ternant : changement de fenêtres et porte d'entrée
- Mairie Prairie : véranda

**Permis de construire :**

- Léal : aménagement d'un bâtiment et création d'ouvertures

**DIA :**

- Creux Gonin Ternant
- Champs Bourdon
- Les champs de Saint Bénigne
- Chamerande
- Lotissement Curtil Guépy
- Croix Ravier Villeneuve
- Les Bonnots

**Certificat d'Urbanisme :**

- Lotissement Curtil Guépy

**Bâtiments communaux :**

Une réunion avec l'ADIA s'est tenue le 29 mars, en présence de la commission bâtiment, concernant la rénovation énergétique de l'école. Après échanges avec le maître d'œuvre, le choix de l'isolation du bâtiment par l'extérieur, n'étant pas probant et dépassant le budget prévisionnel, est abandonné. La prestation comprendra néanmoins l'isolation des combles, le remplacement des menuiseries extérieures, l'installation d'une ventilation double flux, l'isolation par l'intérieur de l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage. Celui-ci comprendra une classe, un bureau pour la directrice et un espace de restauration.

**Finances :**

**Etude de devis**

Le conseil municipal valide :

- Un devis de 1 047 € pour l'installation de 3 cavurnes et 6 980 € pour le démontage et l'évacuation de 10 concessions auprès de l'entreprise Carrara.
- Un contrat annuel pour le dégraissage des hottes professionnelles (cantine et salle multifonction) et le dépoussiérage des bouches d'aération pour un coût de 1 070,16 € auprès de la SAS Dombes hottes Nettoyage.

Le conseil municipal délibère à l'unanimité afin d'autoriser Madame Le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation Equipement Territoire Ruraux) pour un montant de 8 797 € soit 80% du coût des travaux d'aménagement et d'agrandissement du cimetière.

**Comptes administratifs et comptes de gestion 2021 :**

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les comptes 2021 (Commune et assainissement), Madame le Maire ayant quittée la séance pour le vote du compte administratif.

**Budget général : Compte administratif 2021**

**Section fonctionnement**

Recettes : 725 339,21 €

Dépenses : 521 992,93 €

Bénéfice 2021 : 203 346,28 €

Excédent antérieur : 515 107,60 €

Excédent cumulé 2021 : 718 453,88 €

N.B. : Excédent total (RAR inclus) Commune : 1 058 818,14 €

**Section investissement**

Recettes : 211 025,72 €

Dépenses : 249 609,36 €

Déficit 2021 : 38 583,64 €

Excédent antérieur : 284 813,90 €

Excédent cumulé 2021 : 246 230,26 €

**Budget Assainissement : Compte administratif 2021**

**Section fonctionnement**

Recettes : 157 297,54 €

Dépenses : 147 265,89 €

Bénéfice 2021 : 10 031,65 €

Excédent antérieur : 68 816,00 €

Excédent cumulé 2021 : 78 847,65 €

N.B. : Excédent total (RAR inclus) Assainissement : 77 462,04 €

**Section investissement**

Recettes : 81 771,00 €

Dépenses : 87 088,84 €

Déficit 2021 : 5 317,84 €

Excédent antérieur : 5 631,23 €

Excédent cumulé 2021 : 313,39 €

**Fiscalité :**

Les taux d'imposition de la commune restent inchangés pour 2022.

Taxe foncière (bâti) : 23,14 %

Taxe foncière (non bâti) : 33,21 %

## **Budgets 2022**

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité les budgets 2022 (Commune et Assainissement)

### **Budget général : Budget primitif 2022**

#### **Section fonctionnement**

Recettes : 1 364 807,88 €

Dépenses : 1 364 807,88 €

#### **Section investissement**

Recettes : 1 648 781,00 €

Dépenses : 1 648 781,00 €

Programme 2022 : isolation énergétique de l'école et raccordement à la chaufferie, travaux à l'église (toiture, chéneaux, vitraux), aménagement et agrandissement du cimetière, mise en accessibilité des bâtiments communaux, voirie, sécurisation de la RD2 avec création d'un plateau ...

Le conseil municipal accepte le versement d'une participation financière de 0.30 € par habitant au fonds de solidarité pour le logement, géré par le comité départemental d'aide au logement de l'Ain.

Le conseil municipal décide d'amortir sur 1 an la réalisation des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) communales du PLUi Bresse et Saône.

### **Budget Assainissement : Budget primitif 2022**

#### **Section fonctionnement**

Recettes : 218 436.04 €

Dépenses : 218 436.04 €

#### **Section investissement**

Recettes : 83 809,39 €

Dépenses : 83 809,39 €

### **Communauté de communes Bresse et Saône :**

Madame le Maire et Philippe Vilard ont participé le 11 avril au conseil communautaire, durant lequel le budget a notamment été voté.

Dans le cadre du schéma directeur des eaux pluviales, Gilles Fontaine, Christian Brouillard et Christian Perdrix ont fait le point avec la communauté de communes concernant la localisation des fossés ayant un intérêt intercommunal.

### **Compte rendu de diverses réunions :**

Mesdames Chatagnier, Fevre et Pommet ont assisté au conseil d'école le 24 mars.

Le 29 mars Gilles Fontaines, Chantal Chatagnier et Catherine Pommet ont été conviés par le conservatoire des espaces naturels Rhône Alpes afin d'envisager un cheminement d'accès piétons à l'île de la motte et l'installation d'une signalétique.

Le 4 avril s'est tenue la réunion du COPIL PEDT pour un retour du questionnaire distribué aux familles en début d'année sur les communes de Pont de Vaux et Saint Bénigne.

Chantal Chatagnier a participé à l'AG de l'association « Lire ici et là »

### **Décisions du maire :**

La mission de diagnostic amiante et plomb avant travaux pour la rénovation énergétique de l'école et la création d'une salle de classe au R+1 a été attribuée à l'entreprise Batimex pour un montant forfaitaire de 360€ HT et un prix unitaire de 28 € HT par prélèvement effectué.

### **Informations diverses :**

Les secrétaires en charge de l'urbanisme ont participé à une réunion d'échanges suite à la mise en place du logiciel de traitement des dossiers d'urbanisme le 12 avril.

Madame Darbon, professeur des écoles, organisera un stage de réussite pendant les vacances de printemps.

La commune prévoit une matinée de nettoyage sur la commune le samedi 14 mai 2022.

Clôture de la séance à 22h00

